

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 11 (1998)

Artikel: Familles de Villars-le-Terroir en 1591

Autor: Favez, Pierre-Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Familles de Villars-le-Terroir en 1591

Relevé des reconnaissances prêtées en 1591 en faveur de LL. EE. de Berne et Fribourg sur les mains des commissaires Pierre Bourgeois, bourgeois d'Orbe, et Antoine Grobet originaire de Vallorbe, bourgeois d'Echallens, par divers particuliers pour leurs biens sis à Villars-le-Terroir à cause des fiefs dépendants du château d'Echallens, effectué par Pierre-Yves Favez.

Ce terrier porte la cote ACV, Fp 37 et comprend les folios 680 à 1261: il constitue la suite du volume de reconnaissances coté ACV, Fp 36. L'orthographe des prénoms et des patronymes a été conservée; les textes des reconnaissances permettent de remonter parfois jusqu'à cinq générations.

n = note.

Claude fils de feu Pierre Mestraux autrement Cosandey, officier de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 680).

Claude fils de feu Collet Vulliez de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 691v).

Honnête Anthoine fils de feu Claude Gley de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 696v).

Pierre fils de feu Claude qui fut fils de feu Nycollet Duthey, tant à son nom propre qu'au nom de Jehan fils dudit feu Claude fils de Nicolet Duthey son frère, que des enfants de feu Legier Duthey leurs neveux, indivis, tous de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 704).

n Il s'agit d'une branche de la famille Mestraux, car le texte mentionne au fo. 706 la succession paternelle de feu discret Pierre fils de feu Nycolet Mestraux autrement Duthey pour le tiers, de Claude fils de feu Claude fils dudit feu Nycolet Duthey leur père pour l'autre tiers, et de Legier enfant de feu Jehan fils dudit feu Nycolet Mestraux en son son et celui de ses frères avec le consentement d'Estievent Pugnard leur tuteur institué par feu Jehan leur père, pour le dernier tiers, - Nycolet Duthey ayant prêté reconnaissance le 6 février 1516.

Honnête Pierre fils de feu Jehan Allaz de Villars-le-Terroir, 5 septembre 1591 (fo. 762).

Honnête Jehan Trouvaz, bourgeois de Lausanne, 27 décembre 1592 n.
st. (fo. 770v).

Jean, Collettaz et Benoicte, enfants de feu Martin Gley, représentés par
Pierre Ballif comme beau-père et charge-ayant des dits Gley, tous de
Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 776).

Honnête Pierre Ballifz de Boussens, résidant à Villars-le-Terroir, 10
septembre 1591 (fo. 783).

Honnête Bernard Duthey de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 786).

David fils de feu Jehan Morel autrement Jaccod de Sughens et de feu
Jeanne Mestraulx, 31 août 1591 (fo. 798v).

Jean fils d'Henry Jaulnyn de Fey, 10 septembre 1591 (fo. 816v).

Honorable et égrège Claude Panchaud, notaire de Poliez-le-Grand et
bourgeois de Moudon, 1er novembre 1593 (fo. 838).

n Cession faite par feu prouvable Jost Gaudard son beau-père en
payement du mariage de sa fille, femme dudit Panchaud, le 1er
décembre 1583 (fo. 839v).

Honorable Anthoine Dupuis de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591
(fo. 856).

n Des biens reconnus en 1554 par feu Claude fils de Loÿs Dupuys dit
du Buron, en son vivant demeurant audit Villars, et auparavant par
feu Loÿs Dupuis père dudit Claude en 1516 (fo. 857).

Honnête Claude Pontet de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo.
870).

Claude fils de feu Jaques Alaz de Villars-le-Terroir, 7 novembre 1591
(fo. 875).

Honnête homme Jaques Duthey de Villars-le-Terroir, 5 novembre 1591
(fo. 879v).

Legier fils de feu honnête Jehan Alaz, tant à son nom propre qu'au nom
de discret Jaques Alaz, notaire, Daniel, Bastian, François et Estienne ses
autres frères indivis, tous fils et héritiers dudit feu Jehan Alaz de Villars-
le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 884v).

Honnête François Girard autrement De Lespinaz de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo. 907v).

n Des biens reconnus en 1554 par feu Girard de l'Espinaz autrement Buet et par Claude fils de feu Pierre fils de feu Pierre de Lespinaz autrement Buet, tous de Villars-le-Terroir (fo. 908).

Honnête Girard fils de (feu) Collet Girard autrement de l'Espinaz de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo. 912v).

Collet et Jehan Girard, à leurs noms et de leurs autres frères enfants dudit François Girard, Girard fils de Collet Girard à son nom propre et aussi comme tuteur des hoirs de Nicolas Delespinaz, tous de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo. 921v).

Egrège Claude Joubon (d'Eclagnens), comme tuteur et charge-ayant de Claude et Jehan enfants de feu Pierre Vulliez de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 925).

Honnête Pierre Gabet de Villars-le-Terroir, 5 novembre 1591 (fo. 932).

Honnête Girard fils de feu Collet de l'Espinaz, comme tuteur et charge-ayant de Pierre fils de feu Nycolas Girard autrement de l'Espinaz de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo. 936v).

Honnête femme Jaquaz Meyjoz, femme de Gaspard Vulliez, comme mère et tutrice de Claudioz, Bernard et Colletta (ou Collette), ses enfants conçus en mariage de feu Claude Pictet dit Morel son premier mari, 5 octobre 1591 (fo. 945v).

Honnête Abraham Guibert, bourgeois et cordonnier de Morges, comme procureur spécialement député pour prêter la présente reconnaissance au nom et en faveur de François fils de feu Jaques Pictet par noble Marie de Bretigniez sa mère et tutrice, 4 février 1592 (fo. 954v).

Honnête Collet Mestraux, comme tuteur et charge-ayant d'Adam et Susanne enfants de feu honnête Pierre Pictet de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 965v).

Honnête Collet Mestraulx de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 976v).

Honnête Claude Pontet, originaire de Lullin en Savoie, comme conjointe personne de Françoise fille de feu François Buet, aussi comme charge-ayant de George fille dudit Buet, sa belle-sœur, 12 septembre 1591 (fo. 988).

Honnête Jaques Juriens de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1001v).

Le village et communauté de Villars-le-Terroir, représenté par honnêtes Nicolas fils de feu Jean Juriens et Jaques fils feu Jean Pictet, gouverneurs et syndics dudit lieu, assistés des honnêtes Legier Alaz, conseil de dite commune, et Bernard Duthey, conseil des dits gouverneurs, 1er octobre 1592 (fo. 1007).

Honnête Pierre fils de feu Bernard Mestraux autrement Duthey de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 1014v).

Honnête Pierre Dupuis de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 1028).

Honnêtes François Mestraulx pour la moitié et Andrey Mestraulx à son nom et celui de Jenon sa sœur pour l'autre moitié, tous de Villars-le-Terroir, 31 août 1591, (fo. 1036).

Honnête François Mestraulx de Villars-le-Terroir en son particulier, 31 août 1591 (fo. 1041).

Honnêtes Collet Mestraulx, comme tuteur et charge-ayant de Pierre, Jehan et Jaquemaz, enfants de Jaques Dupuis, et Jaques Juriens, conjointe personne d'Antoine fille de Nicod Dupuis, tous de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 1048).

Honnête Nycolas Gley de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1052).

Honnête Andrey Mestraulx de Villars-le-Terroir, 31 août 1591 (fo. 1058v).

Honnête Collet Mestraulx, comme tuteur de Pierre, Jehan et Jaquemaz, enfants de feu Jaques Dupuis de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1064v).

Honnête Jenon Mestraulx de Villars-le-Terroir, veuve de Jaques Alaz dudit lieu, 7 novembre 1591 (fo. 1072v).

Honnête Jaques Juriens, comme mari et conjointe personne d'Anthoine Dupuys de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1076).

Honnête George Pictet, veuve de Jaquemoz Garda de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1082).

Honnête Loys Dupuis de Villars-le-Terroir, comme procureur et charge-ayant de Pernon Morel sa belle-mère, 10 septembre 1591 (fo. 1088v).

Honnête Andrey Dupuis de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1092).

Honnête Loys Dupuys de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1106).

Honnête George Pictet, veuve de Jaquemoz Gardaz, comme mère tutrice de Jaques, Jehan, Anthoenne, Pierre et Françoise, ses et dudit feu Jaquemoz Gardaz enfants, de Villars-le-Terroir, 10septembre 1591 (fo. 1112v).

Honnête Loys Duthey de Villars-le-Terroir, 5 novembre 1591 (fo. 1118).

Honnêtes George Pictet, veuve de Jaquemoz Gardaz, et Collettaz, veuve de François Gardaz, aux noms et comme mères et tutrices de leurs enfants de Villars-le-Terroir, 5 novembre 1591 (fo. 1122).

Honnête Thiven (ou Thievent) Pictet de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1126).

Honnête Jehan Morel de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1133v).

Honnête femme Collettaz veuve de François Gardaz, comme mère de Claude, Pierre, Catherine et Clauda, ses et dudit son mari enfants, de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1142).

Honnêtes Estienne Frenesi et Pierre Dupuys de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1145v).

n Dans l'une des reconnaissances ci-dessus, un Frenesi bourgeois d'Orbe ayant épousé une fille de Villars-le-Terroir et y habitant, est mentionné en 1554.

Honnête Claude fils de feu Pierre Allaz de Villars-le-Terroir, 5 novembre 1591 (fo. 1152).

Honnête Gaspard Alaz de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1591 (fo. 1156v).

Honnête Jehan Juriens de Villars-le-Terroir, 5 octobre 1591 (fo. 1161).

Honnête homme Nycolas fils de feu Jean Juriens le Jeune de Villars-le-Terroir, 5 octobre 1591 (fo. 1167v).

Honnête François Dupuis dit Guichard de Villars-le-Terroir, 21 février 1595 (fo. 1174).

Discret Jean François fils de feu égrège Salomon Guex, de son vivant bourgeois et notaire d'Echallens, 26 février 1591 (fo. 1177v).

Egrège Claude Panchaud, honnêtes Jean Jaulnin, Thievent Pictet, les hoirs de François Pictet, les hoirs de Claude Pictet, les hoirs de Jehan Pictet, Jehan Morel, les hoirs de Pernon Morel et les hoirs de Françoise Morel, tous pour leur part de Villars-le-Terroir, 1er novembre 1593 (fo. 1182).

Honnêtes Pierre fils de Bernard Mestraulx, François Mestraulx et ses compartissants, chacun pour sa part, tous de Villars-le-Terroir, 7 mars 1595 (fo. 1186).

Honnête Anthoine Loys de Villars-le-Terroir, 10 septembre 1595 (fo. 1190).

Honnête personne Pierre Juriens de Villars-le-Terroir, 15 mars 1595 (fo. 1193).

Honnêtes Pierre Dupuys et Estienne Freneysi de Villars-le-Terroir, addition du 10 septembre 1591 (fo. 1201v).

Honnêtes Girard de l'Espinaz et Claude Buet de Villars-le-Terroir, 12 septembre 1591 (fo. 1205).

Honnête Legier Allaz de Villars-le-Terroir, 7 mars 1595 (fo. 1208v).

Honnêtes Jean Morel et Pernon et Françoise Morel de Villars-le-Terroir, 7 mars 1595 (fo. 1211v).

Egrèges et discrets Sebastian, Claude et Jehan, fils de feu prouvable homme Jost Gaudard, bourgeois d'Echallens, 19 juin 1595 (fo. 1215).

Honorables et prudentes Estienne Gaudard, bourgeois d'Echallens, (fils de feu Maire Goudard), 11 mars 1591 (fo. 1221).

Honnêtes Conrard et Andrian Dornier, bourgeois d'Echallens, 25 février 1591 (fo. 1225v).

Honnête Estienne Jaccod, veuve de Pierre Pugniard (ou Pingnard), comme mère tutrice de ses et dudit Pugniard enfants, d'Echallens, 24 février 1591 (fo. 1228v).

Honnête Jenon Sauvajat (ou Saulvajat), veuve d'égrège Pierre Panchauld, (bourgeois et notaire d'Echallens), comme mère tutrice de ses et dudit Panchauld enfants, 26 février 1591 (fo. 1232).

Honnête Mairoz Jaccottet, (bourgeois d'Echallens), comme conjointe personne de Marguerite sa femme, fille de Jehanne Mestraux, 28 mars 1595 (fo. 1236v).

Egrège Jehan Panchaud,(bourgeois d'Echallens), conjointe personne d'honnête Marguerite, fille de feu honnête Conrard Mayor, bourgeois d'Echallens, 21 février 1595 (fo. 1239v).

Honnête Claudaz, (veuve) de Claude fils de feu Jehan Juriens le Jeune de Villars-le-Terroir, comme mère (tutrice) de ses et dudit Juriens enfants, 15 mai 1595 (fo. 1243).

Honnête Jehan fils de feu Collet Vulliez de Villars-le-Terroir, 21 février 1595 (fo. 1250).

Honnête Françoise fille de Jaques Juriens de Villars-le-Terroir, 14 février 1596 (fo. 1254v).

Egrège Jaques Allaz de Villars-le-Terroir, lieutenant d'Echallens, 16 mars 1596 (fo. 1258).

Pierre-Yves Favez

